

# Santé, la mutuelle pour tous



Grâce à cette solution de complémentaire santé, l'ambition de Morlaix Communauté et de ses 26 communes est de renforcer l'accès aux droits de ses administrés, et notamment des publics les plus fragiles, souvent exclus du système médical. L'objectif est de lutter contre le renoncement aux soins et de favoriser un meilleur remboursement du parcours santé.





## L'accès à la mutuelle pour tous, c'est quoi ?



Une mutuelle ouverte à tous (hors personnes engagées dans un contrat de groupe)



Des tarifs négociés et mutualisés au niveau national



Le libre choix d'une formule adaptée aux besoins de chacun parmi les offres de plusieurs partenaires



Une tarification simple pouvant générer une réelle économie sur les cotisations



Un numéro dédié pour toutes vos démarches : 02 98 15 32 31

## Qui peut en bénéficier ?



tous les résidents d'une commune du territoire de Morlaix Communauté (résidence principale ou secondaire)



toutes les personnes qui travaillent sur le territoire

## Quelles sont vos garanties ?



Pas de sélection médicale



L'assistance santé 24h/24



Téléconsultations



Réseaux de soins



Tiers-payant généralisé<sup>1</sup>



Une association qui négocie pour vous auprès des assureurs mutualistes



Garanties annexes complémentaires et exclusives Services + (avec Prévifil, Harmonie Mutuelle, Mutac)

<sup>1</sup> Pour les professionnels de santé qui pratiquent le tiers-payant

# Comment m'informer et me faire accompagner ?

Vous pouvez joindre un conseiller par téléphone au  
**02 98 15 32 31** (prix d'un appel local).  
Du lundi au vendredi, de 9h à 18h.

## Les lieux de permanence

Uniquement sur rendez-vous au 02 98 15 32 31.  
Pensez à apporter votre pièce d'identité et, le cas échéant,  
votre contrat de complémentaire santé.



Consultez le calendrier des permanences  
sur [www.morlaix-communaute.bzh](http://www.morlaix-communaute.bzh)



# Notre partenaire Actiom

## L'association Actiom,

« Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat » est une association d'assurés loi 1901, totalement indépendante. Son rôle est de représenter et de défendre les intérêts de tous ses adhérents auprès des assureurs et mutuelles, afin de négocier et d'obtenir de meilleures conditions d'adhésion et de couverture : garanties, options, tarifs, services et avantages, partenaires...



**Pour toute demande  
de renseignement**



02 98 15 32 31



florian-ach@macommunemasante.com



<https://morlaix-communaute.bzh>